

BRASLES INFOS

COMMUNE DE BRASLES - 9 MARS 2021 - n°76



LE FLASH

L'ÉDITO

Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

La circulation du virus du COVID 19 reste toujours très active dans notre département et des mesures renforcées viennent d'être prises par le Préfet, notamment le port du masque qui devient obligatoire dans tous les espaces publics de l'Aisne.

Il nous faut composer avec cette obligation et je vous invite à la respecter, dans l'intérêt de tous.

Nous avons hâte de pouvoir vous proposer le mois prochain différentes animations détaillées dans ce flash, sous réserve que les conditions sanitaires le permettent. Ayons espoir que celles-ci puissent se dérouler !

Prenez soin de vous.

Julie CONTOZ
Maire de Brasles

Préparons le printemps !

Comme nous l'évoquions dans le précédent flash, vous pouvez encore déposer en Mairie - à partir du 15 mars - vos créations de mangeoire/nichoir pour oiseaux et/ou d'hôtel à insectes.



Par arrêté préfectoral en date du 5 mars, le port du masque est devenu obligatoire

dans l'espace public de toutes les communes de l'Aisne pour les personnes de 11 ans et plus. Retrouvez l'intégralité de l'arrêté préfectoral sur www.brasles.fr

Bientôt un premier « Répar'café » à Brasles

**RÉDUISONS
VITE NOS DÉCHETS,
ÇA DÉBORDE.**

réparation d'objets du quotidien qui ne fonctionnent plus. Le principe est simple : essayer de réparer au lieu de jeter.

En partenariat avec la Ressourcerie « Au bas de l'Aisne », installée au 8 avenue de Château-Thierry à Brasles, la municipalité vous propose de participer le samedi 10 avril, de 14h à 17h, à un premier « Répar'café » permettant la réparation d'objets du quotidien qui ne fonctionnent plus. Le principe est simple : essayer de réparer au lieu de jeter. Concrètement, des salariés de la Ressourcerie « Au bas de l'Aisne » seront présents en Mairie (ou dans la cour de l'école primaire si les conditions météorologiques le permettent) pour tenter de redonner vie à vos objets du quotidien : petit électroménager (cafetière, grille-pain, bouilloire, lampe, sèche-cheveux, fer à repasser, aspirateur, etc.) ; appareils informatiques (ordinateur/imprimante) ; vélo Important : pas de tablette ni de téléphone.

Cet atelier est ouvert à tous les Braslois sur inscription préalable à effectuer auprès du secrétariat de Mairie et il se déroulera dans le strict respect des règles sanitaires.

Appel à la vigilance

Plusieurs actes de malveillance (vol et cambriolage) se sont déroulés ces derniers jours sur la commune. Nous vous invitons à la plus grande vigilance. **Si vous avez un doute, une inquiétude sur un comportement suspect, composez le 17**

Accueil de loisirs d'hiver : le bilan

L'accueil de loisirs qui s'est déroulé du 22 au 26 février à Brasles a accueilli 14 enfants dont 10 Braslois. Le prochain ALSH se déroulera du 26 au 30 avril et aura pour thème les Fables de Jean de La Fontaine.

Année scolaire 2021/2022 : ouverture des inscriptions

Les habitants souhaitant inscrire un enfant pour la prochaine rentrée scolaire (enfant né en 2018, emménagement sur Brasles,...) sont invités à **contacter le secrétariat de la Mairie pour récupérer le dossier d'inscription**. Un rendez-vous avec la directrice de l'école vous sera également donné.

Retour en images sur...



Afin d'offrir un peu d'ombre aux utilisateurs du terrain de pétanque installé face au parc Eyssartier, **trois érables pourpres viennent d'être plantés en bordure du boulo-drome** par l'équipe municipale, sur les conseils de Joël BROCHOT, élu référent aux espaces verts. Par ailleurs, **des sapins ont également été plantés en différents points de la commune (place de la Mairie, placette Poivre et Briqueterie)** pour permettre leur embellissement lors des prochaines fêtes de fin d'année et éviter ainsi des achats répétés de conifères dédiés à un usage éphémère.

Brasles - Infos100nuages : restez en contact avec l'association !

Depuis la fin février, l'association Brasloise 1FO100NUAGES (aide à la maîtrise des outils du numérique) assure, en plus de ses permanences physiques dans ses locaux rue Aristide Briand, **des permanences en vidéo-conférences (grâce au logiciel TEAMS de Microsoft)** afin de permettre à celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer de communiquer avec l'association.

Ces permanences sont accessibles à tous les Braslois et également aux adhérents de l'association.

Elles sont assurées les lundis, mardis et mercredis de 11h à 12h et, exceptionnellement, sur rendez-vous.

Pour accéder à ces sessions en vidéoconférence, vous pouvez contacter l'association par e-mail à contact@1fo100nuages.fr ou laisser un message sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/1Fo100Nuages>.

Région Hauts-de-France : des aides et des services à découvrir



La Région Hauts-de-France dispose depuis fin 2019 d'une antenne locale au sein L'Aiguillage, siège de la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry, au 2 avenue Ernest Couvrecelle à Etampes-su-Marne.

Des conseillers sont à votre écoute pour vous accueillir et vous orienter vers les différents dispositifs, aides et services disponibles et dont vous pourriez bénéficier : **aide au permis de conduire, prêt d'un véhicule avec « en route pour l'emploi », aide au transport, aide à la garde d'enfant, carte génération, Proch'emploi, aide à la rénovation énergétique, accompagnement des entreprises et associations...**

Pour plus d'informations concernant l'antenne et ses missions, vous pouvez la contacter :

- par mail à antenne-chateau-thierry@hautsdefrance.fr
- par téléphone au 03 74 27 81 33 ou 03 74 27 81 34.

Horaires d'ouverture : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00, sans rendez-vous.**

Nouveaux Braslois : faites-vous connaître en Mairie !

Vous venez d'emménager à Brasles ? Vous souhaitez découvrir les services et associations de la commune ?

Nous vous invitons à passer en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat pour vous faire connaître.

Dès lors que les conditions sanitaires le permettront, la municipalité organisera et vous conviera, comme elle le fait d'ordinaire chaque année, à un événement d'accueil des nouveaux braslois au cours duquel élus et services municipaux se présenteront aux habitants.

Inscriptions sur les listes électorales

Nous vous rappelons que **les inscriptions sur les listes électorales en vue de participer aux prochaines élections** qui se dérouleront en 2021 (élections départementales et régionales prévues les 13 et 20 juin) **restent possibles au plus tard jusqu'au 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.**



L'inscription sur les listes électorales peut s'effectuer :

- en ligne sur www.service-public.fr
- en mairie - il vous faudra produire un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et remplir le document CERFA remis au moment de votre visite.

Des animations sportives proposées aux étudiants Braslois

L'équipe municipale souhaite proposer aux étudiants Braslois, privés de cours en présentiel depuis plusieurs mois maintenant et potentiellement d'activité physique, **des animations sportives en plein air, en groupe restreint (5 personnes à chaque session), encadrées par Laurent COUVREUR, élu référent au sport.**

Deux créneaux sont identifiés : le samedi 10 ou le samedi 17 avril de 10h à 12h.

Pour connaître l'intérêt des étudiants sur cette idée, nous les invitons à participer au sondage accessible à cette adresse : <https://doodle.com/poll/4fvf7sn52pyciscn>

Il est également possible de contacter la Mairie par téléphone ou par mail pour s'y inscrire.

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les
mains très
régulièrement



Tousser ou
éternuer dans
son coude
ou dans un
mouchoir



Utiliser des
mouchoirs à
usage unique



Saluer sans
se serrer
la main,
éviter les
embrassades



PANNEAU POCKET / Pour être informé en continu et en temps réel sur ce qui se passe à Brasles (alerte météo, travaux, rappel des événements...), **téléchargez l'application GRATUITE Panneau Pocket sur votre smartphone ou votre tablette.** Choisissez Brasles dans la liste des communes et cliquez sur le cœur pour le mettre en jaune. Vous serez alerté par notification dès la publication de nouvelles informations !

Mairie de Brasles

Nous vous accueillons : **Le lundi / le mercredi / le vendredi de 08h30 à 12h00 - Un samedi sur deux (semaine impaire) : de 10h00 à 12h00**
Téléphone : 03.23.69.03.06 / E-mail : contact@brasles.fr - Site internet : www.brasles.fr